

# **RENTE, TRAVAIL, POUVOIR : recherches sur le paternalisme et le clientélisme contemporains<sup>1</sup>**

## **INTENTIONS**

Ce programme réunit des personnes ayant intérêt à l'étude de la reproduction socio-politique de systèmes généralement considérés comme situés hors du rapport capitaliste traditionnel d'une part, et sur les marges de l'autorité étatique et juridique d'autre part.

L'idée initiale est à la fois : que l'État n'est pas seulement une autorité dotée des fonctions immanentes qu'elle se donne pour se légitimer ; que le travail ne doit pas se penser seulement sur le mode de l'échange ni comme simple rapport salarial contractuel.

Nous voulons cependant dépasser cette position négative (qui, par exemple, mène tout droit aux notions de "secteur informel" ou de "faillite de l'État", notions dont nous récusons la pertinence) ; ceci en proposant deux concepts positifs dont nous postulons la virtualité heuristique : "paternalisme" et "clientélisme". L'intention est donc ici double : rompre avec le langage du "non" contenu dans toute vision dualiste des systèmes sociaux, et ouvrir des portes pour des évolutions théoriques.

Nous avons le sentiment que nos recherches traitent de problèmes cruciaux et actuels :

- dont les analyses conventionnelles ne rendent compte que partiellement ou mal ;
- dont les enjeux sont considérables et durables ;
- sur lesquels la pensée collective est en pleine effervescence.

Enfin, ce programme entend privilégier l'étude des particularités historiques et locales des objets que nous regroupons sous les deux termes synthétiques ("paternalisme" et "clientélisme") de notre intitulé, et par conséquent déboucher sur la construction de modèles spécifiques.

## **THÈMES**

La terminologie que nous employons recouvre une unité intuitive de préoccupations qui nous paraît suffire à fonder une orientation commune : l'étude de systèmes cohérents (ce qui ne signifie pas dépourvus de contradictions — ni tous semblables) remplissant des fonctions, non pas parallèlement ou en substitution au capitalisme et à l'État réputés "modernes", mais en symbiose avec eux.

---

<sup>1</sup>Ce texte a été élaboré par l'ensemble des membres composant ce Grand Programme.

Parmi les principaux thèmes fédérateurs de ce programme, certains ont prétention conceptuelle, d'autres simple fonction descriptive. On peut par commodité regrouper les termes correspondants en deux grandes catégories (évidemment non exclusives), qui ressortissent respectivement aux questions du pouvoir et du travail.

Ces mots clés sont les suivants :

- rente (ou manne) ; clientèles ; caciquisme ; mafias ; allégeance ; faveurs ; décentralisation ; corruption ; drogue ; répartition ; pénurie ; État ; ONG ; associations ; économie religieuse ; réfugiés ; *ethnic business* ;

- patronage ; soumission ; précarité ; flexibilité ; déqualification ; exclusion ; instabilité ; travail captif ; travail des enfants ; travail clandestin ; zones franches ; sous-traitance ; délocalisations ; migrations ; illégalité.

Nous posons que l'unité de cet ensemble se rapporte à la question du contrôle des hommes et de la circulation des richesses et à celle de la structuration politique des corps sociaux qui y correspond.

## **PROBLÉMATIQUE**

a/ Notre question centrale porte sur les liens organiques existant entre les rapports paternalistes dans le travail et les rapports clientélistes dans le pouvoir en général, sans omettre que de tels rapports peuvent être générateurs d'exclusion. (Par "organiques", on entend qu'il s'agirait de rouages d'une mécanique unique, et non de causalités ni d'éléments morphologiques.)

Pris séparément, ces deux ordres sont déjà très explorés ; dans leurs liaisons organiques, la tâche reste grande.

Si l'on pose la séquence : richesse (produits directs ou indirects du travail) Æ rente répartition Æ accumulation politique Æ accumulation des possibilités d'exploitation du travail (différente de la séquence de l'économie politique classique : classes antagonistes Æ surtravail Æ élargissement du capital), on s'intéresse d'emblée à l'interaction entre le contrôle de la circulation des biens et celui qui s'exerce sur les hommes.

b/ La question devient alors : comment interpréter, sans verser dans le finalisme, les systèmes qui associent dialectiquement certains types particuliers de mobilisation de la force de travail sur une base paternaliste à certains modes non moins particuliers de structuration politique des corps sociaux sur une base clientéliste, où l'accès aux biens, faveurs et droits passe par l'allégeance aux détenteurs du contrôle ?

(Il faut ici proposer une définition des termes "paternalisme" et clientélisme" : des doctrines ou des rapports de soumission non contractuelle — viagère ou précaire —, caractérisés par l'association contradictoire de la protection et de la violence ; le premier est utilisé davantage pour les rapports de travail, le second plutôt pour les rapports dans la cité.)

c/ Une question se situe en amont de celle-là : quelles particularités socio-politiques se déduisent-elles des propres particularités de la rente (quant à sa nature, son volume, l'histoire de sa genèse, sa reproductibilité) ?

d/ Il s'agit donc de savoir plus généralement ce qui engendre de tels systèmes ; quelles fonctions ils remplissent ; ce qui fait leur force (i. e. à quelles conditions ils se reproduisent) ; où réside leur fragilité (i. e. quels sont les facteurs de leur entrée en crise, externes ou par eux-mêmes secrétés).

e/ Une telle réflexion débouche inévitablement sur des interrogations à propos de l'État. L'exercice du contrôle sur les hommes et la richesse dont on parle ici est lié à des formes de domination qui ne sont pas formellement codifiées par la puissance publique ni par sa loi. La fonction de ces dernières est donc problématique, surtout dans les situations où les institutions de l'État sont le lieu privilégié où se concentre ou transite la rente, et dans celles où les pouvoirs réels (notamment ceux des entrepreneurs et des chefs de clientèles) s'exercent en association étroite avec celui des agents publics ou celui des titulaires d'un mandat électif. Doivent donc être examinées les différentes fonctions hétérodoxes de la loi. Et l'on doit s'interroger sur les types de conflits engendrés par l'opposition virtuelle entre l'ordre juridique et les pratiques politiques réelles.

f/ Notre problématique n'est pas destinée à trancher sur ce qui est bon ou mauvais dans les systèmes visés. Par contre, la question éthique est en elle-même un objet de la recherche : quelles légitimités ou obstacles moraux, quels contre-pouvoirs ces systèmes créent-ils ou rencontrent-ils sur leur chemin au cours de leur reproduction ? Cela rejoint la question précédente : comment cohabitent, dans l'imaginaire social, de droit et l'état de fait ?

## **HYPOTHESES**

a/ Le paternalisme et le clientélisme sont des rapports sociaux envahissants. Historiquement adaptés à des situations où leur fonction fut de permettre la soumission des populations au travail exploité ou au pillage, ils peuvent s'autonomiser et, par conséquent, proliférer même là où l'enjeu n'est plus l'appropriation d'un surtravail, mais seulement

l'accroissement d'un pouvoir de contrôle sur la circulation et sur les hommes.

b/ Corollaire : ces concepts peuvent être utiles pour interpréter les relations internationales, notamment dans les accords commerciaux, la négociation des dettes et l'ajustement structurel.

c/ Cette hypothèse conduit plus particulièrement à envisager la doctrine néo-libérale comme essentiellement contradictoire : elle produit d'une main ce qu'elle prétend combattre de l'autre. A l'instar du paternalisme, elle dose paradoxalement autoritarisme et laisser-faire. En déclarant la guerre à l'Etat-providence, elle amène presque nécessairement un renforcement des canaux clientélistes de distribution : mais en même temps, les politiques d'assainissement des administrations publiques se fondent sur une lutte contre la corruption et le favoritisme. De même, l'aide internationale, les remises de dette etc. sont simultanément — que ceci soit ou non délibéré — un moyen de mise des populations en coupe réglée et le plus sûr moyen d'augmenter l'emprise de modèles de circulation clientélistes, voire mafieux. Ou encore, la baisse arbitraire des cours mondiaux de certaines matières premières agricoles est une incitation indirecte à la culture de plantes narcotiques, sources de rente, donc de pouvoir. Enfin, les politiques publiques de développement d'inspiration libérale doivent bien souvent, dans le but d'être appliquées, s'appuyer sur des alliances locales avec des chefs de clientèles dont elles sont censées par ailleurs léser les intérêts.

d/ Dans le domaine du travail, la contradiction est analogue. La découverte du "secteur informel" comme solution à la crise obéit à la même logique que celles de la flexibilisation, de la déréglementation et des délocalisations, c'est-à-dire de tout ce qui permet l'action sans frein du paternalisme dans les relations de travail (à tel point que, dans de nombreuses branches d'activité, c'est le salariat contractuel qui devient l'exception) : mais cela peut nourrir en même temps les appétits de bureaucraties qui tirent leur pouvoir du maintien des règles formelles. En particulier, la lutte contre l'enrichissement illégal par non-respect des lois du travail ou de l'immigration s'oppose au discours libéral sur le désengagement de l'État. Dans les pays entrés dans un processus de démocratisation formelle, d'ouverture du marché et de privatisation du secteur public, l'appui officiel à la formation d'une nouvelle classe d'entrepreneurs peut se heurter à la nature prédatrice et parfois improductive de celle-ci.

e/ Nous faisons l'hypothèse que de telles contradictions font partie d'un dispositif cohérent, et renvoient à un certain nombre de fonctions inavouées de la puissance juridique officielle : par exemple faire écran idéologique, créer de la rareté donc de la dépendance, introduire une régulation au sein des groupes ayant vocation à capter la rente, restaurer

une légitimité à l'extérieur en vue d'augmenter les transferts. Dans les systèmes clientélistes, la loi peut ainsi s'interpréter plus comme un levier de la transgression que comme une défense contre celle-ci.

f/ Il n'existe pas de modèle paternaliste ou clientéliste unique. Les situations doivent être étudiées localement dans leur spécificité, en fonction de paramètres tels que : la source et la destination (productive ou improductive, étatique ou para-étatique) de la rente, la plus ou moins grande précarité des liens de travail, le monopole ou non du contrôle de la circulation, le degré d'exclusion des populations du marché, la participation directe ou indirecte des maîtres de clientèle à la gestion des affaires de l'État.

g/ Mais, le plus généralement, paternalisme et clientélisme tirent puissance et pérennité du caractère personnel de la relation de dépendance qu'ils instaurent, et qui paraît exclure de son champ, chez ses protagonistes, le recours à toute règle extérieure. Le charisme des maîtres et leurs devoirs de protection remplacent le contrat et le droit, et la métaphore paternelle fait office de juridiction dans l'imaginaire collectif. C'est en ce sens qu'on peut bien parler de "modèles" car paternalisme et clientélisme sont également en action dans la sphère de l'économie capitaliste et dans l'État moderne. Et ici encore, on peut avancer l'hypothèse que la figure du maître comme source symbolique de tous les discours sociaux permet d'interpréter les relations de domination à l'échelle internationale, notamment dans le rôle qu'y jouent les institutions financières.

h/ Enfin, on peut proposer quelques pistes pour analyser les lignes de fracture pouvant apparaître dans les systèmes visés. Parmi les germes d'instabilité, outre les contradictions évoquées plus haut, on peut citer : l'instabilité ou la chute en volume de la rente, la multiplication et la surconcurrency potentielle des groupes de clientèle (donc le rétrécissement relatif des territoires où ils accumulent), l'absence d'instance régulatrice extérieure à ceux-ci, le caractère sélectif et donc excluant du clientélisme, les forces spirituelles universalistes et les révoltes qui peuvent agir dans des systèmes générateurs de pénurie, de frustrations et de violence.

## **CHAMP**

Dans notre esprit, le champ couvert par ce programme doit être :

- mondial et comparatif. On doit pouvoir identifier actuellement des parentés et des particularités parmi des modèles d'administration des hommes et des richesses produits dans des circonstances historiques différentes (évolution des pays socialistes, emprise des cartels de la drogue, reconversions des mafias, démocratisation formelle, par exemple). Cependant, nous pensons que les interprétations nationaliste et

culturaliste peuvent masquer plus qu'expliquer la réalité de ces phénomènes ;

- interdisciplinaire. Outre les disciplines les plus évidemment concernées (économie, sociologie, anthropologie), il convient d'intégrer dans notre réflexion collective les sciences juridique et politique, ainsi que les concepts analytiques qui permettent d'interpréter les ressorts symboliques et imaginaires de la soumission aux rapports de type paternaliste ou clientéliste.

## PROGRAMME

Une première liste de personnes concernées comprend Sarah Ben Nefissa-Paris, Robert Cabanes, Jean Copans, Christian Geffray, Maria Conceição d'Incao, Bruno Lautier, Philippe Léna, Alain Morice, Jean Riveleis, Gérard Roy, Mylène Sauloy, Abdelkader Sid Ahmed, Pierre Trincaz, Martin Verlet.

Ce grand programme implique déjà des personnes extérieures au Département Sud ou à l'Orstom. Il n'a pas été constitué pour fédérer à tout prix des programmes existants dans une optique bureaucratique ou institutionnelle. Il se veut ouvert à toute participation et à toute critique, d'où qu'elles viennent. Les programmes présentés ci-dessous, qui ne concernent que l'UR 54, n'ont nulle prétention à représenter l'exhaustivité d'un domaine, ou à déterminer et fermer une position de recherche ; ils constituent seulement un point de départ ou de rassemblement pour une réflexion qui doit se prolonger lors d'un séminaire régulier en 1995-1996. On peut les grouper en 3 sous-ensembles.

- Le premier sous-ensemble a trait aux économies de **rente** et vise à comprendre les différentes articulations de ces types d'économie avec les structures sociales qui les supportent et qui bien souvent ont contribué à les créer. Il apparaît que les structures de pouvoir au niveau des États, qui contrôlent ces types d'économie, semblent capables de s'approprier, de gérer, de générer, toutes les diversifications du développement économique actuel. La question est alors d'analyser les conditions et les limites de la reproduction de ces économies à l'aide du concept et des instruments de l'économie institutionnelle, qui paraissent les plus adaptés à ce type d'analyse, et qui sont ici utilisés et critiqués. Les pays étudiés sont l'Arabie saoudite, le Yémen et la Syrie.

- Le deuxième sous-ensemble est relatif au **travail** et concerne trois programmes (Afrique-Europe ; Mexique-Etats-Unis). L'un se consacre à l'analyse du développement de nouvelles formes du travail, en particulier le travail précaire et clandestin dans le cadre des migrations internationales ; un autre, toujours dans ce même cadre, vise à analyser l'évolution actuelle et la diversification des réseaux d'activité et des réseaux professionnels. Ces deux programmes soulignent la concordance entre le besoin accru de travail précaire et flexible et la difficulté accrue

des circulations migratoires. Un dernier programme analyse les conditions de la dépendance et de la prise d'indépendance de l'industrie "maquiladora" à la frontière Mexique-Etats-Unis, tant du point de vue des savoirs concrets qui intéressent les différentes catégories d'acteurs de l'acte productif, que des décisions de production qui concernent donc les produits et les marchés.

- Un troisième sous-ensemble a trait au "**pouvoir**" et peut être subdivisé en deux parties.

L'une d'elles (trois programmes, Ghana, Brésil, Afrique Sud Saharienne (Rwanda, Sénégal) concerne les transformations du politique dans le cadre de la décentralisation. On pourrait dire que la décentralisation "rampe" partout dans les pays du Sud ; à la fois parce qu'elle se réalise sous des formes très diverses qu'on ne peut si facilement qualifier, et parce qu'elle semble constituer néanmoins une vague de fond dans le contexte mondial de fragilisation des Etats-nations. La décentralisations constitue un nouvel enjeu pour les sociétés qui concerne bien sûr la sphère du pouvoir local, en règle générale régi par les relations les plus conservatrices, mais qui ne s'y limite pas car elle concerne ses relations avec le pouvoir central et ses mandants. Se tracent ainsi, à travers les modalités de transformation d'un espace public, de nouvelles formes du politique, et des caractéristiques nouvelles de développement économique et de rapports sociaux.

La seconde concerne le rôle des institutions ou des réseaux "intermédiaires" entre l'État et la dite société civile, qu'ils soient officiels et présentés comme exemplaires de la modernité et de l'efficacité dans le nouveau village-planète (les Organisations non-gouvernementales en général, deux programmes au Brésil et en Égypte), ou qu'elles soient clandestines et cachées, présentées comme un mal absolu (les circuits mafieux des drogues, un programme au Mexique). Dans le premier cas la question posée est celle de la pénétration au sein d'une société qui à la fois les utilise et leur renvoie l'image de leurs propres limites. Mais dans ce jeu de miroirs et d'échange des représentations se constitue un véritable espace public, certes soumis aux pressions de la société civile, mais à l'intersection des deux.

Cette pénétration diffuse et multiforme est à l'opposé d'un modèle mafieux facilement présent sous des formes repérées et inventoriées en beaucoup de lieux. Inventaires abstraits cependant, qui disent peu sur les formes d'insertion sociales concrètes, au point que la question est toujours d'évaluer, à partir de l'analyse de ces formes, dans le modèle d'alliance du système mafieux avec le pouvoir, lequel dissout l'autre.

Enfin un dernier programme, qui est plutôt un projet de programme, concerne l'Afrique du Sud.